



## EDITO

Chères Fresnecamilliennes, chers Fresnecamilliens,  
Chers administrés,

Vous avez entre les mains le numéro 26 de la Feuille. Celui-ci s'est peut-être fait attendre mais pour un certain nombre de raisons, nous n'étions pas en mesure d'en éditer un plus tôt.

Ce nouveau numéro vous propose de partager la vie de notre collectivité depuis le début 2025. Cette feuille est donc un peu plus dense, même si un certain nombre d'évènements datent, mais le but de ce bulletin municipal reste, toujours et avant tout, de vous informer de la vie de notre village.

Dans le précédent numéro, j'écrivais que nous étions dans une période d'incertitude concernant notre gouvernement. 9 mois plus tard et un Premier Ministre de plus, notre pays est dans la même situation. La période est, par bien des aspects, inédite, oscillant entre colère et découragement.

Notre République est déstabilisée tant les institutions sont en difficulté et la menace d'un avenir incertain occupe les esprits. J'écrivais que les collectivités étaient la cause du déficit de l'Etat. Cette fois, ce sont « les boomers » qui sont mis en cause pour ce déficit. Où et comment trouver un coupable quand nos gouvernants ne sont pas capables de se mettre autour d'une table en laissant de côté leur égo, leurs « convictions »... pour travailler ensemble dans l'intérêt général de notre pays.

« L'intérêt général », c'est le quotidien de vos élus de proximité que nous sommes. Il est grand temps que nos collectivités retrouvent de l'autonomie. Cela passe par moins de lourdeurs administratives, moins de strates, moins de normes qui plombent bien souvent les finances des communes. Il en résulterait une efficacité plus grande au profit de nos habitants. Gageons que nos gouvernants sauront écouter les élus de terrain, s'en inspirer, pour éviter à nouveau toute défiance envers eux.

Je termine cet édito, qui est le dernier pour moi, puisque, comme vous le savez, après 42 années de mandat, je vais me retirer de la vie publique en mars prochain.

J'en profite donc pour vous remercier toutes et tous pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de mes différents mandats.

Bonne lecture,  
Votre Maire, Jacques LANDEMAINE

## LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE



Le mercredi 9 juillet était jour de fête au Fresne-Camilly pour les amoureux de « la petite reine ». Nous avons eu le privilège de faire partie des communes traversées par la 5ème étape du Tour de France.

A l'initiative de la mairie, les associations (Foyer Rural, APAE, Jeunesse Sportive et la Pétanque Fresnaise, soit une trentaine de bénévoles et les élus) se sont relayées toute la journée pour la mise en place de cet évènement et assurer la restauration et la buvette.

Un très nombreux public, des passionnés de toutes régions, de toutes nationalités étaient présents au bord du parcours.

Ce fut une formidable expérience, un moment très convivial, marquant, de partage et de joie.

Si pour une grande majorité ce rendez-vous était une fête, quelques-uns ne partageaient pas cette idée puisque les banderoles ont été saccagées 3 jours avant le passage des coureurs. C'est triste et lâche. Ceci étant, cette journée exceptionnelle restera comme un très grand moment dans la vie de notre collectivité.



**COMPTE RENDU DE GESTION ANNEE 2024****Charges de fonctionnement**

Nos charges de fonctionnement ont été de 544 256 € pour une prévision de 543 342 € soit + 914 € (+ 0.17%) ce qui est insignifiant.

Charges diverses	133 293 €
CU Caen la mer	74 476 €
Charges de personnel	264 293 €
Indemnités des élus	28 541 €
Subventions versées	3 756 €
Charges financières	2 953 €
Achat nourriture cantine	36 944 €

Le poste le plus important reste la reprise de l'école par la mairie. En effet, le total des frais de fonctionnement représente 296 159 € soit 54.41% de nos charges.

Le coût supplémentaire de cette reprise, par rapport à notre contribution au SEEJ de 2023 est de 23 175 € contre une anticipation de 48 000 € du surcoût. Ceci explique notre excédent de fonctionnement supérieur à notre prévision, et qui avait justifié l'augmentation budgétaire de la taxe foncière.

Il faut souligner aussi le chapitre électricité de 29 000 € contre les 26 000 € prévu, poste en augmentation significative permanente.

**Recettes de fonctionnement**

Nos recettes de fonctionnement ont été de 608 684 € contre les 591 009 € de prévues, soit +17 675 € représentant une augmentation de 3% selon le détail ci-dessous :

Taxe foncière	306 742 €
Dotation forfaitaire de l'état	107 590 €
Dotations diverses de l'état	83 314 €
Divers	12 651 €
Produits exceptionnels	8 070 €
Locations diverses	10 606 €
Remboursement assurance maladie	2 727 €
Recettes garderie-cantine	76 984 €

La taxe foncière représente 50.39% de nos recettes, soit 306 742 €.

Grâce à une maîtrise de nos charges de fonctionnement, ainsi qu'à une augmentation de nos recettes, notre excédent 2024 a été de 64 428 €, contre une prévision de + 47 667 €.

Pour rappel, notre excédent 2023 a été de 81 446 €.

**Budget des investissements**

Notre excédent 2024, soit + 64 428 €, nous a permis de financer partiellement nos investissements, à hauteur de 271 362 € mais aussi de faire face à nos remboursements d'emprunts à hauteur de 40 745 €.

Malgré tout, nous avons été obligés de puiser provisoirement dans nos réserves de fonctionnement à hauteur de 173 123 €. En effet, nous comptons réaliser la vente en 2024 du terrain à bâtir jouxtant l'école, pour une somme de 97 000 € net vendeur, ce qui n'a pas été le cas.

Ceci explique la baisse de notre réserve de trésorerie qui, au 31/12/24 sont de 117 228 €, contre 326 145 €.

La vente du dit terrain en 2024, l'obtention de la FCTVA 2024 de 45 000€ (remboursement de la TVA par l'État sur les investissements), et le paiement des subventions liées

aux travaux de la chapelle (113 900 €), ainsi que le règlement du solde des travaux de la chapelle (23 000€), permettront à notre trésorerie de retrouver une belle couleur, soit environ 350 000 €.

Le capital des emprunts restant dû au 31/12/24 est de 204 844 € dont reprise emprunts du SEEJ. Notre emprunt principal réalisé en 2015 de 185 297€ sera terminé cette année, représentant un remboursement en capital annuel de 18 530 €. Cela pourra nous permettre de solliciter un nouvel emprunt de 200 000 € pour le financement des travaux d'isolation de l'école.

Compte tenu du bon résultat de fonctionnement 2024, il a été décidé de ne pas augmenter la taxe foncière 2025.

**Affectation des résultats**

Excédent fonctionnement 2023	298 517.16 €
Prélèvements sur excédent de fonctionnement pour alimenter le déficit d'investissements	- 173 123.59 €
Transfert de résultats	- 7 240.71 €
Excédent de fonctionnement 2024	64 428.27 €
Total à reporter au 31/12/24	182 581.13 €
Excédent investissement 2023	10 207.12 €
Insuffisance 2024	- 98 225.83 €
Transfert de résultats	16 968.44 €
Total à reporter au 31/12/24	- 71 050.27 €

**PREVISIONS 2025**

Nos charges de fonctionnement ont été estimées à 558 082 € contre 544 256 € en 2024.

Charges diverses	146 742 €
CU Caen la mer	74 500 €
Charges de personnel	261 448 €
Indemnités des élus	29 200 €
Subventions versées	3 800 €
Charges financières	2 392 €
Achat nourriture pour cantine	40 000 €

Nos recettes de fonctionnement ont été estimées à 598 485 € contre 608 684 € en 2024.

Taxe foncière	315 720 €
Dotation forfaitaire de l'état	107 000 €
Dotations diverses de l'état	81 690 €
Divers	4 435 €
Locations diverses	10 440 €
Remboursement assurance maladie	2 200 €
Recettes cantine-garderie	77 000 €

Notre résultat devrait être excédentaire de 40 403 € contre 64 428 €, après déduction de dotation aux comptes d'amortissements pour 13 450 €, ce qui n'affecte en rien notre trésorerie.

Notre capacité d'auto-financement devrait être de 40 403 € + 13 450 € = 53 853 €

Nos remboursements en capital de 40 343 €  
Solde excédentaire 13 510 € qui sera à investir.

## TRAVAUX MAIRIE



### La mairie nécessite des travaux d'ampleur.

Pour commencer, nous avons rénové les deux pièces accueillant le public. Nous avons repeint en vert afin d'égayer le bureau. Nous avons récupéré de grands placards et un double bureau. Nous avons refait le sol à l'aide de dalles et nous avons acheté de nouveaux radiateurs. Ceci nous a coûté 3000 euros : le prix de la peinture, des dalles, de la colle et des radiateurs, ainsi que trois week-end de travail pour les élus disponibles (un devis s'élevait à 15 000 €).

## INAUGURATION DE LA CHAPELLE DE CAINET



Le 26 avril 2025, Monsieur le maire, le représentant du préfet et autres personnalités ayant aidé financièrement aux travaux de la chapelle de Cainet se sont retrouvés devant celle-ci, marquant ainsi la fin de la restauration extérieure. Une exposition photos retraçant différents moments des travaux est toujours visible et en accès libre à l'intérieur de la Chapelle.



## LA RENTREE SCOLAIRE 2025

La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 1er septembre à l'école du Fresne-Camilly.

Cette année, 103 élèves sont accueillis dans 5 classes :  
 >PS-MS : 13 PS et 6 MS, encadrés par Pauline Fabre et Cyrielle Lebas, avec Emma Ficheux comme ATSEM.  
 >GS-CP : 14 GS et 7 CP, encadrés par Frédérique Viel, avec Jennifer Deraine comme ATSEM.  
 >CP-CE1 : 7 CP et 11 CE1, encadrés par Pierre Drancey.  
 >CE2-CM1 : 10 CE2 et 11 CM1, encadrés par Armanda Grandguillot et Damien Savary.  
 >CM1-CM2 : 8 CM1 et 16 CM2, encadrés par Mélanie Drancey et Cyrielle Lebas.

Les services périscolaires ont également repris avec la même équipe que l'an dernier à l'exception de l'arrivée de Maelys Bellenger sur le temps du midi en remplacement partiel de Marie-Christine Roberge.

### Des projets pédagogiques variés pour 2025-2026

#### Mini-raïd des Conquérants

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé les jeudi 18 et vendredi 19 septembre à deux journées de préparation au « Mini-raïd des Conquérants » organisé par l'USEP.

Au programme : ateliers de maniabilité vélo, transitions run & bike, tir à l'arc, tir à la sarbacane et ateliers de course.

Le coût total (1 200 €) est financé pour moitié par la coopérative scolaire grâce aux dons de l'APAE, le reste par une participation familiale de 15 € par enfant. Chaque élève devra apporter un vélo adapté et un casque homologué.

Le mini-raïd s'est déroulé le samedi 11 octobre à la forêt de Grimbosq, avec la participation volontaire des familles et de parents accompagnateurs.

#### Projet Patrimoine

Toutes les classes travailleront autour du patrimoine normand :

>pour les maternelles, une première sortie aura lieu en octobre autour de la pomme ;

>pour les élémentaires, des sorties sur les traces de Guillaume le Conquérant puis du Débarquement sont prévues plus tard dans l'année.

#### Projet OCCE – « Le patrimoine normand vu par les enfants »

Dans le cadre d'un projet national de l'Office des Coopératives, les classes participeront à une exposition régionale.

Chaque classe réalisera une production visuelle collective (dessin, collage, peinture, photo, etc.) représentant le patrimoine normand.

Ces créations seront imprimées sur de grandes bâches et exposées à l'échelle régionale en 2026 à l'occasion des 99 ans de l'OCCE.

## LA JEUNESSE SPORTIVE DU FRESNE-CAMILLY



### BOUGEZ, TRANSPIREZ, SOURIEZ !

Envie de faire le plein d'énergie dans une ambiance conviviale et à deux pas de chez vous ?

L'Association Jeunesse Sportive du Fresne-Camilly vous donne rendez-vous chaque semaine pour un cours de fitness rythmé et plein de bonne humeur, animé par Anaïs Gomes, coach sportive diplômée d'Etat

Quand ?

Tous les mardis de 20h à 21h, dès le mardi 2 septembre 2025.

Cours maintenus toute l'année, même pendant les vacances scolaires (sauf Noël et Jour de l'An).

Où ?

Salle des fêtes Louis Saint Jean - Chemin aux Prêtres.

Tarif ?

Cotisation annuelle de 120 €, 2 séances d'essai offertes pour se lancer sans pression !

Au programme :

Cardio, renforcement musculaire avec la méthode Tabata Hiit, sessions de circuit training et bien d'autres surprises pour rester motivé semaine après semaine.

Les inscriptions restent possibles toute l'année.

Alors, on enfile ses baskets et on vient tenter l'expérience !

Plus d'infos, contactez-nous à [jsfc.association14@gmail.com](mailto:jsfc.association14@gmail.com) ou via Sylviane (06 36 27 08 38), Marion (06 77 52 45 31) ou Alice (06 75 06 09 35).

### AMAP

#### MANGER BIO ET LOCAL C'EST POSSIBLE AVEC L'AMAP DU FRESNE !

C'est quoi une AMAP ? C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

L'AMAP du Fresne fait partie d'un réseau couvrant toute la France. Son rôle est de permettre aux producteurs d'être rémunérés justement et de bénéficier d'une sécurité financière. Elle permet aussi à ses membres de profiter de produits bio, frais et de saison tout en soutenant une agriculture locale et respectueuse de l'environnement.

Nouveauté à l'AMAP du Fresne : Notre AMAP cherche toujours à proposer de nouveaux produits locaux de qualité. Nous bénéficions maintenant de miel et, à la suite d'un changement de maraîcher, nous proposerons bientôt non seulement des paniers de légumes mais aussi des paniers de fruits !



L'AMAP du Fresne s'agrandit : Notre association est ravie d'accueillir plusieurs nouvelles familles comme membres en octobre 2025. Pour seulement 10 euros par an et par famille, elles pourront profiter de nos bons produits bio en circuits courts !

Informations :

N'hésitez pas à nous contacter à [amapdufresne@caramail.fr](mailto:amapdufresne@caramail.fr) pour toute demande d'information concernant le fonctionnement de notre AMAP, notre gamme complète de produits (œufs, pain, viandes...) ou passez nous voir aux horaires de distribution les jeudis de 18h30 à 19h15 Impasse du Londel, près de la mairie du Fresne-Camilly.

Nous serons ravis d'échanger avec vous !

### TRAIL DU BESSIN



Gros succès pour les 2 Trails organisés par le Foyer rural. La 10ème édition du Trail nocturne du 1er février 2025 a fait le plein avec 150 engagés.

La 44ème édition du Trail de printemps le 18 mai 2025 a quant à lui réuni 500 coureurs sur les 2 courses de 11 km et 22 km avec des athlètes venus d'une douzaine de départements. Sans oublier la centaine de jeunes. Une belle récompense pour les 80 bénévoles que le Foyer Rural remercie vivement.

Déjà se profile les épreuves 2026.

**Le Trail nocturne le samedi 7 février sur 9 km.**

**Le Trail de Mai, 45ème édition, se courra le 10 mai**, avec une nouveauté, le passage au chronomètre électronique.

## APAE

### L'APAE DU FRESNE-CAMILLY : UNE BELLE AVENTURE COLLECTIVE POUR NOS ENFANTS

L'école ne se limite pas aux salles de classe. Elle vit aussi grâce à l'énergie des familles et des bénévoles qui s'engagent pour offrir aux enfants des moments inoubliables. C'est tout le sens de l'Association des Parents et Amis de l'École (APAE), qui rassemble des parents motivés autour d'un objectif commun : enrichir la vie scolaire.

Cette année, notre équipe comptera 8 membres après le départ de Pauline qui nous quitte et que nous remercions chaleureusement !

Tout au long de l'année, l'APAE organise des événements festifs et solidaires (kermesse, vide-greniers ...) dont les bénéficiaires permettent de financer des projets pour les élèves : sorties pédagogiques, matériel éducatif, spectacles... Chaque action a un impact sur le quotidien des enfants.

Mais l'APAE, c'est aussi un lieu d'échange et de convivialité, c'est rencontrer d'autres parents, partager des idées, et contribuer à créer une école vivante et ouverte.

Même une aide ponctuelle est précieuse : un coup de main pour installer une salle, une idée d'animation, ou simplement votre présence lors d'un événement.

Envie de nous rejoindre ? Rien de plus simple : envoyez-nous un message sur WhatsApp pour intégrer le groupe des membres actifs. Vous y trouverez toutes les infos pratiques et les appels à bénévoles.

**Pour suivre nos actualités :**

**Facebook :** @apaedufresne

**Instagram :** @apae\_fresne\_camilly

**Mail :** apedufresne@gmail.com

**Téléphone :** 07 68 59 20 31

À noter dans vos agendas :

Bourse aux jouets : 16 novembre

Spectacle de Noël : 13 décembre

Repas de la St Patrick : 21 mars -

**NOUVEAU**

Boom : 11 avril

Vide-greniers : 26 avril

Kermesse : 27 juin

**Ensemble, contribuons à animer et créer des liens dans le village !**



## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque vous ouvre toujours ses portes les lundis, jeudis et vendredis après l'école ainsi que le mercredi matin.

Nous avons toujours besoin de bénévoles, si vous avez deux heures de libre par semaine ou par mois, rejoignez-nous !

Villons-les -Buissons et le Fresne-Camilly ont été choisis, au sein de toutes les communes de Caen la mer, pour le financement d'une œuvre à l'occasion du millénaire.

"L'écho des légendes", une carte, un livre de Raphaël GARNIER, ce dernier a parcouru notre territoire, il le raconte à sa façon : "écoutons ce que les lieux-dits du Fresne Camilly ont à nous dire..."

Venez le découvrir à la bibliothèque.



Nous vous proposons des nouveautés et dorénavant nos coups de cœur. C mois-ci "Quality Land" de Marc-UWE KING chez Actes sud.

Dans un futur proche, les algorithmes prennent toutes les décisions, des relations amoureuses aux carrières.

Plus de décision à prendre sauf à dire oui à tout ce que l'IA propose.

Bienvenue à Quality Land, le pays parfait. Mais que se passe-t-il quand un bug surgit, quand Peter, chômeur refuse de suivre une directive du système ...

## CREATION D'UNE ASSOCIATION DE PETANQUE



Une nouvelle association vient de voir le jour dans notre commune : La pétanque fresnaise.

Cette structure a été créée dans le but d'organiser et de gérer les tournois de pétanque qui se dérouleront chaque année de mai à septembre.

L'objectif de l'association est simple : proposer un cadre convivial et structuré permettant aux amateurs de pétanque de se retrouver régulièrement autour de compétitions amicales. Ces tournois seront ouverts à tous dans un esprit de fair-play, de convivialité et de partage.

À travers cette initiative, les fondateurs souhaitent faire vivre la tradition estivale de la pétanque, renforcer les liens entre générations et offrir à chacun l'occasion de profiter d'un moment chaleureux autour du jeu de boules.

Le programme des tournois sera communiqué prochainement, avec des rendez-vous prévus tout au long de la belle saison.

## ECOLE

### RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE



Le projet de rénovation énergétique de l'École initié par le SEEJ en 2023 va pouvoir démarrer. En effet, celui-ci était conditionné pour nos finances à l'obtention de la DETR (Dotation d'équipements des territoires ruraux). Ainsi, après l'obtention d'une subvention de 76 000€ fin juin qui s'ajoute à celles du Fonds Verts (99 000€) et du SDEC Energie (43 000€), l'autorisation de lancement de l'avant-projet définitif (APD) et des démarches pour le permis a été effectué auprès de notre architecte début juillet. Cette première tranche de travaux concerne comme convenu l'isolation par l'extérieur d'une grande partie de l'École, le remplacement de la partie mansardée par un « cube » à toit plat, le changement de la plupart des menuiseries et l'installation d'une CTA (Centrale de traitement de l'air) et d'une pompe à chaleur.

## INFOS DECHETERIE

La déchèterie de Bretteville L'orgueilleuse sera **fermée du 29 septembre au 11 octobre 2025** pour travaux et pour mise en service d'un dispositif de contrôle d'accès. Ce nouveau système simplifiera et fluidifiera le passage en déchèterie grâce notamment à la reconnaissance de plaques d'immatriculation. Ce contrôle d'accès combinera deux modes d'accès possibles : la reconnaissance par plaque d'immatriculation et l'accès par QR code. Ce dernier permettra notamment de se rendre en déchèteries avec un autre véhicule, de location par exemple.

Planning de mise en service du dispositif de contrôle d'accès :

A partir du 1<sup>er</sup> octobre :

Possibilité de créer son compte en ligne en saisissant sa plaque d'immatriculation et obtenir un QR code.

Rendez-vous sur : [caenlamer.fr](http://caenlamer.fr) à la rubrique « la déchèterie »

A partir du 1<sup>er</sup> décembre :

Mise en place du nouveau contrôle d'accès en déchèterie avec lecture de la plaque et de QR code, et toujours la possibilité d'accéder via les modalités actuelles (pièces d'identité et justificatif de domicile).

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 :

Accès obligatoire via le nouveau dispositif.

## TRAVAUX DE VOIRIE ET EFFACEMENT DES RESEAUX

La communauté Urbaine, en accord avec le Plan Pluriannuel d'Investissement (P.P.I.) décidé avec notre municipalité il y a 6 ans, finit cette année dans notre commune son programme de travaux.

Cela s'est traduit cette année par le remplacement de la bande de roulement de la rue des Tailleurs de Pierres à Camilly et par la création d'un revêtement bicouche rue du Péron à Cainet. Le revêtement bicouche a été choisi dans l'attente des travaux d'enfouissement de réseaux qui ont pris un retard conséquent. A notre demande, l'équipe voirie essaiera de faire l'an prochain le bout manquant rue de la cavée. Bien qu'il y ait des élections municipales l'an prochain, la communauté urbaine a demandé aux élus, comme il y a 6 ans, de proposer des travaux de voiries pour les 6 ans à venir. Nous avons donc proposé une liste exhaustive de rues, de trottoirs et d'effacements de réseaux qui sera probablement amendable si l'équipe municipale venait à changer.

Un arbitrage aura de toute façon lieu car l'enveloppe concerne toutes les communes du secteur Ouest.



## CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS

Le calendrier de collecte des déchets 2025-2026 est disponible en Mairie et sur le site internet de [Caenlamer.fr](http://Caenlamer.fr)

## TRAVAUX SUR L'EGLISE

Après la mise en conformité du para-foudre en milieu d'année pour environ 5 000€, c'est une intervention réalisée par l'entreprise Bodet sur les moteurs des cloches qui a eu lieu début septembre pour 2 200€. Le maintien du patrimoine a un coût...

## BORNE ELECTRIQUE

Dans chaque commune de Caen la mer une borne électrique est installée, la nôtre est sur le parking de la salle des fêtes.



## FOOD TRUCKS AU FRESNE-CAMILLY

Vous pouvez retrouver deux Food trucks différents les lundis et vendredis en face de la mairie.

Lundi : **PIZZAMAN** (pizza)



Vendredi : **CHEZ LELEX** (burgers)

## SILVER APPART

Venez découvrir  
le Silver Appart

Trucs et astuces pour bien vieillir chez soi



**SOLiHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
TERRES DE NORMANDIE



### Qu'est-ce que le Silver Appart ?

C'est un appartement témoin T4 de 87m<sup>2</sup>, créé en 2021 dans un immeuble de Caen la mer Habitat, au Chemin-Vert.

Il est aménagé pour montrer aux seniors comment faciliter leur vie quotidienne à leur domicile et gagner en confort, en sécurité et en autonomie (salle de bain sécurisée, cuisine ergonomique, chambre confortable et accessible).

Le Silver Appart s'adresse aux particuliers désireux de rester chez eux dans de bonnes conditions ou qui accompagnent un proche au quotidien, aux professionnels du maintien à domicile à la recherche de solutions concrètes et encore aux entreprises souhaitant faire tester leurs innovations.

A noter que des ateliers gratuits et ouverts aux personnes de plus de 60 ans (et sur inscription) ont lieu tout au long de l'année sur diverses thématiques telles que le numérique, le bien-être, la gestion du budget, la nutrition, les gestes et postures, la prévention des chutes, etc....

### Contact :

Tour Molière 10 rue Molière 14000 CAEN (2<sup>e</sup>me étage - Porte 6)

Silver-appart@solihanormandie.fr

Tél. 02 31 86 70 50

## A VOS AGENDAS

**La cérémonie du souvenir du 11 Novembre** aura lieu le jeudi 13 novembre à 18h Place de la Mairie.

**Le repas des aînés** aura lieu le dimanche 30 novembre chez Segara Traiteur à Coulomb.

**Elections municipales**  
Les 15 et 22 mars 2026

L'inscription sur les listes électorales doit se faire impérativement avant le 6ème mercredi précédent le premier tour des élections soit le 4 février 2026. Cette inscription se fait directement sur le site internet : [service-public.fr](http://service-public.fr)

## NOUVELLE ASSOCIATION

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle association de Pétanque du Fresne-Camilly !

## DOCUMENTS D'URBANISME

Dorénavant, pour tous documents d'urbanisme, tout est dématérialisé. Il ne faudra donc nous fournir plus que 2 exemplaires au lieu de 5.

## COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

N'hésitez pas à aller consulter les comptes rendus de nos conseils sur le site internet de la commune ou sur le tableau d'affichage.

Jacques Landemaine,  
Maire du Fresne-Camilly,  
ainsi que toute l'équipe  
du conseil municipal  
vous invitent à partager un  
moment de convivialité  
à l'occasion de la  
cérémonie des vœux  
le 10 janvier 2026 à 11h à  
la salle Louis Saint-Jean.

## INFOS PRATIQUES

### Ils se sont dit OUI !

#### Mariage :

MARY Thomas et HARDELAY Coralie le 22 février 2025  
DENIEL Flavien et FAÏNA Nathalie le 13 septembre 2025  
COULON Baptiste et PARISSÉ Mélanie le 20 septembre 2025

#### PACS :

RAULT Amandine et GIDON Brandon le 18 février 2025  
CHAULIEU Audrey et LEGRAND David le 13 juin 2025

### Faites chauffer les biberons !

COUTANCEAU Giulia, Prudence, Justine, Marion le 14 mai 2025 à Caen  
LEGRAND CHAULIEU Camille le 8 août 2025 à Bayeux  
NOBILET Andréa, Méla, Charlie le 09 août 2025 à Caen  
GAMBIER Gabriel, Edouard, Dany le 14 août 2025 à Caen  
DUBOURG Arthur, Philippe-Emmanuel, Maxime le 11 septembre à Caen

### Ils nous ont quittés

LEVAVASSEUR Pierre, Gille, Paul, Auguste le 19 avril 2025 à Caen  
ANDRÉ Pascale, Geneviève le 21 avril 2025 à Nice  
DUHAMEL Guy, Adolphe le 10 mai 2025 à Caen  
LEBRUN Nadine, Christine, Martine le 10 juin 2025 à Bayeux  
LAIGNEL Daniel, Roger, André le 12 juin 2025 à Caen

### Les horaires des permanences de la Mairie

Mardi : 16h30-19h, Jeudi : 16h30-19h, Vendredi : 15h30-19h

### Dates et horaires de la permanence pendant les vacances de la Toussaint

Le vendredi 24 octobre de 15h30 à 18h  
Le mardi 28 octobre de 16h30 à 19h  
Le vendredi 31 octobre de 15h30 à 19h

Téléphone : 02.31.80.00.76

Mail : [mairie-lefresnecamilly@orange.fr](mailto:mairie-lefresnecamilly@orange.fr)

### Les horaires de la Bibliothèque

#### Période scolaire :

Lundi : 16h30-18h30  
Mercredi : 10h-12h  
Jeudi : 16h30-18h30  
Vendredi : 16h30-18h30

#### Vacances scolaires :

Lundi : 15h-18h30  
Vendredi : 15h-18h30

### Tarifs de la salle des fêtes Louis Saint-Jean

		A la ½ journée	Journée ou soirée En semaine	Weekend
<b>ETE</b> Du 1 <sup>er</sup> mai au 14 octobre	Habitant commune	70 €	140 €	275 €
	Habitant hors commune	125 €	250 €	390 €
<b>HIVER</b> Du 15 octobre au 30 avril	Habitant commune	80 €	165 €	300 €
	Habitant hors commune	135 €	275 €	410 €